CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E33851** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991

Raison sociale : SAMAG

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/12/2020

Capital : 70 000

9 RUE DES ALOUETTES
71100 SAINT REMY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 384222667

Siret : 384 222 667 00055

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 11 045549

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-920183

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-920183

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/08/2026

Téléphone : 03 85 42 58 40 **Fax :**

Portable : 06 81 75 18 82

Responsabilité légale :
DALBIE (493 977 664) / L'HEVEDER GWENDAL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : samag-renovation.fr

E-mail : contact@samag-renov.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 905 731 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée)	7	28/09/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)		28/09/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	10	28/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	12	28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 10:40

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E33851** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE **29/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/12/2020
Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 384222667

Siret : **384 222 667 00055**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 11 045549

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-920183

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-920183

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/08/2026

Raison sociale : **SAMAG**

9 RUE DES ALOUETTES
71100 SAINT REMY

Téléphone : 03 85 42 58 40 **Fax :**
Portable : 06 81 75 18 82

Site Internet : samag-renovation.fr
E-mail : contact@samag-renov.fr

Responsabilité légale :
DALBIE (493 977 664) / L'HEVEDER GWENDAL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 10:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.